

les francas

L'éducation en mouvement !



les
COLOS
d'été francas

SÉJOURS D'ÉTÉ 2025
POUR LES 6 À 17 ANS

les
COLOS
d'été français



| ÉTÉ 2025

Édito



Le départ en colonie de vacances, au service de la découverte et de l'épanouissement : faire des rencontres, se ressourcer, découvrir de **nouveaux horizons**, apprendre à **vivre ensemble**.

L'association départementale des Francas du Maine et Loire et de la Mayenne propose son nouveau catalogue de colonies de vacances pour l'été 2025.

Un catalogue qui regroupe des séjours à destination des **6/17 ans**, à proximité de son habitation, à la découverte des territoires français plus ou moins lointains et des destinations à l'étranger.

C'est avec énormément d'énergie et de volonté que les équipes des Francas construisent dès à présent les **séjours pour l'été 2025**. C'est avec un grand plaisir et beaucoup d'envie que nous vous attendons pour de nouvelles aventures !

Robin GACHET
Président
DES FRANCAS
DU MAINE-ET-LOIRE

Grégory BOISSEAU
Président
DES FRANCAS
DE LA MAYENNE

Sommaire

Les Francas ?	5
Les colonies de vacances des Francas	6
Les engagements des Francas	7
Les aides au départ	8
Agenda des séjours	12
Destinations été 2025	13
Sports Insolites	14
Astronomie et fusée à eau	16
Arts du cirque	18
Activités aquatiques	20
L'Aquitaine en camping	22
La Corse en sac à dos	24
Séjour sport et Culture	26
Séjour mer	28
Séjour les trappeurs du Bois Gamats	30
Formulaire de réservation	33
Conditions générales de ventes	35



Les Francas : une fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles



Les Francas sont une fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la **vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle**. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des **loisirs de qualité**, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de la laïcité.

Reconnus d'utilité publique, les Francas sont complémentaires de l'Enseignement Public et sont **agréés par le ministère de l'Education Nationale**, de la Jeunesse et des Sports. Mouvement d'éducation populaire créé en 1944, leur objet associatif est l'éducation et l'action éducative dans le temps libre des enfants et des jeunes. Cet objet est mis en œuvre quotidiennement par des personnes engagées, militantes et salariées, et à travers des valeurs fortes : **humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix**.



Les Francas du Maine-et-Loire et de Mayenne interviennent dans de nombreux domaines : relation à l'école, accompagnement de projets locaux pour l'enfance et la jeunesse, animations autour de la question des **droits de l'enfant**, des sciences, actions internationales, actions de formations et bien évidemment colonies de vacances. Cette multiplicité de projets est l'assurance de permettre à toutes celles et ceux qui ont envie de nous rejoindre de trouver un espace d'engagement pour améliorer la situation pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, qui seront les adultes de demain.



LES COLONIES DE VACANCES DES FRANCAS

UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE
DE VACANCES DE QUALITÉ

Encadrement

Les Francas étant organisme de formation d'animateurs et de directeurs, nous garantissons une équipe 100 % diplômée sur nos colonies de vacances.

Hébergement

Nos lieux d'accueil de séjours sont adaptés à l'accueil des enfants et des jeunes, permettant d'accueillir les enfants et les jeunes dans les meilleures conditions éducatives.

Sécurité

Nos séjours sont construits dans le respect des différentes chartes qualités des séjours de vacances, nous garantissons un sérieux d'organisation administrative et d'encadrement.

Découverte

Les colonies de vacances ont pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir des territoires, des activités et de faire la rencontre de nouvelles personnes, nos équipes sont formées à la mise en place du vivre ensemble.

Plaisir et participation

Nos colonies de vacances sont organisées au service des enfants et des jeunes, la prise en compte de leur expression sera continue et aura pour objectif de construire la dynamique de nos séjours.



POUR REMPLIR L'ENSEMBLE DE CES AMBITIONS ÉDUCATIVES, LES FRANCAS S'ENGAGENT :



À PRENDRE CONTACT AVEC CHAQUE
ENFANT ET/OU JEUNE EN AMONT
DE SON DÉPART EN SÉJOUR



À PERMETTRE UN CONTACT DIRECT
ENTRE LE RESPONSABLE LÉGAL
ET LE DIRECTEUR.TRICE DU SÉJOUR



À TRANSMETTRE LA FICHE
DESCRIPTIVE DU SÉJOUR
EN AMONT



À ÊTRE EN CONTACT RÉGULIER AVEC LE
RESPONSABLE LÉGAL PENDANT TOUTE
LA DURÉE DU SÉJOUR



À PRENDRE EN COMPTE LES RETOURS
DE SATISFACTIONS ET D'INSATISFACTIONS À
LA SUITE DU SÉJOUR



À FAIRE VIVRE UN VRAI TEMPS DE
VACANCES ET DE DÉCOUVERTES AUX
ENFANTS ET AUX JEUNES PARTICIPANTS
À NOS SÉJOURS.





Les aides au départ

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) DE VOTRE ENTREPRISE

Les CSE ont la possibilité de prendre en charge une partie du coût total du séjour du participant. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre CSE. Si vous êtes un CSE, un partenariat tarifaire peut être mis en place avec les Francas, n'hésitez pas à nous contacter pour que l'on puisse vous présenter l'ensemble de nos modalités.



MAIRIES ET CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Certaines municipalités ou conseils départementaux proposent des aides au départ en vacances via leurs services sociaux. Nous vous invitons à contacter votre collectivité locale afin d'obtenir de plus amples renseignements.





LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES (VACAF)

Nous vous invitons à prendre contact avec la Caisse d'Allocation Familiale de votre département pour connaître les aides au départ en vacances. En cas d'aide de la part de votre CAF, l'aide ne pourra être utilisé sur le montant de l'acompte, seulement sur le montant du solde du séjour.



CHÈQUES VACANCES

Les Francas ont l'habilitation de l'agence nationale pour le chèque vacances. Les chèques vacances ou les E-chèques vacances peuvent être utilisé pour règlement total ou partiel de l'ensemble des séjours de cette brochure.





Les aides au départ



Une aide de l'État pouvant atteindre 80 % du coût du séjour (plafonnée à 400 € par mineur et par semaine) est proposée aux collectivités copartenaies du dispositif à hauteur de 20% du financement. Cette aide peut atteindre 100% lorsque les séjours sont organisés directement par des associations. Ces séjours labellisés sont également ouverts à toutes les familles, publics ciblés, qui peuvent bénéficier des aides de droits communs (bons CAF, aides de la collectivité, chèque-vacances).







JUILLET

7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3
ASTRONOMIE FUÉE À EAU 7 À 10 ANS							SPORTS INSOLITES 6 À 9 ANS							ARTS DU CIRQUE 8 À 11 ANS							ACTIVITÉS AQUATIQUES 10 À 12 ANS						
SÉJOUR 14 JOURS CORSE - 14 À 17 ANS														SÉJOUR 12 JOURS AQUITAINE 12 À 14 ANS													
							SPORT ET CULTURE 8 À 11 ANS							SPORT ET CULTURE 12 À 14 ANS							SPORT ET CULTURE 14 À 17 ANS						

AOUT

4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
														ARTS DU CIRQUE 6 À 9 ANS							ASTRONOMIE FUÉE À EAU 8 À 11 ANS						
SÉJOUR MER 14 À 17 ANS							LES TRAPPEURS DU BOIS GAMATS 8 À 11 ANS							LES TRAPPEURS DU BOIS GAMATS 12 À 14 ANS							LES TRAPPEURS DU BOIS GAMATS 8 À 11 ANS						



DESTINATIONS ÉTÉ 2025



BREST
12 À 17 ANS

MAYENNE
6 À 14 ANS

MAINE-ET-LOIRE
6 À 12 ANS

AQUITAINE
12 À 14 ANS



CORSE
14 À 17 ANS



la nature
les minéraux
l'aventure



SÉJOUR SPORTS INSOLITES

réf. SPORTS INSOLITES

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR, BAIGNADE
DÉCOUVERTE DE SPORTS INSOLITES

NOYANT LA
GRAVOYÈRE (49)

PROGRAMME

Dans un environnement extérieur, en pleine nature, les enfants partiront à la découverte de nouveaux sports insolites. Le site propose un étang de baignade mais également de grands espaces afin que les enfants aient l'occasion d'expérimenter plusieurs sports insolites comme le tchoukball, la boccia, le kinball et bien d'autres. En plus des activités sports insolites, le séjour inclut des grands jeux et des veillées pour des fous rires garantis.



5 JOURS / 4 NUITS

DU **14 AU 18 JUILLET** POUR
LES ENFANTS DE **6 À 9 ANS**



HÉBERGEMENT :
HÉBERGEMENT SOUS TENTES
EN CAMPING



**RDV SUR PLACE OU TRANSPORT
CAR/MINIBUS/VOITURE**

**TRANSPORT CAR
AU DÉPART D'ANGERS**
SUPPLÉMENT TARIF : 20€ (A/R)

ACTIVITÉS



SPORTS INSOLITES



BAIGNADE



JEUX DE PLEIN AIR ET GRANDS JEUX



VEILLÉES

TARIF SÉJOUR

349 €





Étoiles et
espaces
verts



SÉJOUR ASTRONOMIE FUSÉE À EAU

réf. ASTRO

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR, BAIGNADE
ET ASTRONOMIE

NOYANT LA
GRAVOYÈRE (49)

PROGRAMME

Dans un site naturel remarquable proposant des zones de baignades et des paysages arborés, les enfants prendront de la hauteur en s'adonnant à l'astronomie. Ils fabriqueront des fusées à eau pour participer à des défis et observeront les étoiles avec des lunettes d'astronomie. Des temps de baignades, des jeux de plein air et grands jeux ainsi que des veillées agrémenteront le séjour.

ACTIVITÉS

-  FABRICATION ET LANCEMENT FUSÉE À EAU
-  INITIATION À L'ASTRONOMIE
-  BAIGNADE
-  JEUX DE PLEIN AIR ET GRANDS JEUX
-  VEILLÉES

TARIF SÉJOUR

349 €



5 JOURS / 4 NUITS

DU 7 AU 11 JUILLET POUR
LES ENFANTS DE 7 À 10 ANS

DU 25 AU 29 AOUT POUR
LES ENFANTS DE 8 À 11 ANS



HÉBERGEMENT :
HÉBERGEMENT SOUS TENTES
EN CAMPING



**RDV SUR PLACE OU TRANSPORT
CAR/MINIBUS/VOITURE**

**TRANSPORT CAR
AU DÉPART D'ANGERS**
SUPPLÉMENT TARIF : 20€ (A/R)



Chapiteau
spectacle
et nature



SÉJOUR ARTS DU CIRQUE

réf. CIRQUE

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR, BAIGNADE
ET ARTS DU CIRQUE

NOYANT LA
GRAVOYÈRE (49)

PROGRAMME

Sur un site naturel d'exception, sous un vrai chapiteau les enfants s'initieront au jonglage, à l'équilibre et aux acrobaties. Ils dévoileront leurs talents lors d'une veillée spectacle. Des temps de baignades, de jeux de plein air et de grands jeux ainsi que des veillées rendront cette semaine inoubliable !

ACTIVITÉS

-  INITIATION CIRQUE
-  BAIGNADE
-  JEUX DE PLEIN AIR ET GRANDS JEUX
-  VEILLÉES

TARIF SÉJOUR
349 €

5 JOURS / 4 NUITS

DU **21 AU 25 JUILLET** POUR
LES ENFANTS DE **8 À 11 ANS**

DU **18 AU 22 AOÛT** POUR
LES ENFANTS DE **6 À 9 ANS**



HÉBERGEMENT :
HÉBERGEMENT SOUS TENTES
EN CAMPING



**RDV SUR PLACE OU TRANSPORT
CAR/MINIBUS/VOITURE**

**TRANSPORT CAR
AU DÉPART D'ANGERS**
SUPPLÉMENT TARIF : 20€ (A/R)



Découverte et
activités
aquatiques



SÉJOUR ACTIVITÉS AQUATIQUES

réf. AQUATIQUE

ACTIVITÉS AQUATIQUES, BAIGNADE
ET JEUX EN PLEIN AIR

PROGRAMME

Sur les eaux calmes de la Mayenne, de l'Oudon (à Segré), ou de l'étang de Saint-Aubin (à Pouancé), les jeunes s'adonneront à des activités aquatiques*. Un parc gonflable sur l'eau qui offre un parcours de courses, de duels et de sauts... une sensation de glisse en paddle ou une balade en kayak à 1, 2 ou 3 offriront aux jeunes des moments de loisirs inoubliables. Des temps de baignades, de jeux de plein air et des veillées compléteront ce séjour de vacances !

*pour pratiquer les activités aquatiques, un test d'aisance est obligatoire.

ACTIVITÉS

-  UNE SÉANCE À L'AQUAPARC
-  PADDLE OU KAYAK
-  BAIGNADE
-  JEUX DE PLEIN AIR ET GRANDS JEUX
-  VEILLÉES

TARIF SÉJOUR
349 €

NOYANT LA
GRAVOYÈRE (49)



5 JOURS / 4 NUITS

DU **28 JUILLET** AU **1 AOÛT** POUR
LES ENFANTS DE **10 À 12 ANS**



HÉBERGEMENT :
HÉBERGEMENT SOUS TENTES
EN CAMPING



**RDV SUR PLACE OU TRANSPORT
CAR/MINIBUS/VOITURE**

**TRANSPORT CAR
AU DÉPART D'ANGERS**
SUPPLÉMENT TARIF : 20€ (A/R)



Les pins
les plages
le fun



SÉJOUR AQUITAINE EN CAMPING

réf. AQUITAINE

UN ÉTÉ LES PIEDS DANS L'EAU AVEC UN COCKTAIL
D'ACTIVITÉ, DE GLISSE ET DE SOLEIL

PROGRAMME

Séjour ensoleillé, avec tournois sportifs sur les plages, activités nautiques pour le plein de sensations, aqua Park ou stand-up sur un paddle, sortie à la dune du Pilat et au marché nocturne, parcours d'orientation pour découvrir la nature qui entoure le centre, baignades et farniente seront aussi au programme.

ACTIVITÉS

-  ACTIVITÉS AQUATIQUES
-  BAINNADES
-  RANDONNÉES
-  JEUX DE PLEIN AIR ET GRANDS JEUX
-  EXCURSION
-  SORTIES NOCTURNES ET VEILLÉES

TARIF SÉJOUR

1400 €

Aquitaine (40)



12 JOURS / 11 NUITS

DU **15 JUILLET** AU **27 JUILLET**



TRANCHE D'ÂGES :
ENFANTS DE **12 À 14 ANS**



HÉBERGEMENT :
SOUS TENTES DANS UN
CENTRE DE VACANCES



**TRANSPORT EN TRAIN CAR
OU MINIBUS AU DÉPART D'ANGERS**





Les rivières
les plages
les forêts

SÉJOUR EN CORSE EN SAC À DOS

réf. CORSE

La Corse

UN COCKTAIL D'ACTIVITÉS LUDIQUES, SPORTIVES ET CULTURELLES

PROGRAMME

Séjour en itinérance composé de plusieurs étapes pour découvrir la variété des paysages corses.

- BASTIA
- CORTE
- CALVI

ACTIVITÉS

-  RANDONNÉE AQUATIQUE OU CANYONING
-  PLONGÉE MASQUE ET TUBA
-  BOUÉE TRACTÉE
-  BAINADES DANS DES CRIQUES
-  RANDONNÉE EN MONTAGNE
-  GRANDS JEUX ET ANIMATIONS
-  VISITES, SHOPPING ET DÉTENTE
-  VEILLÉES

TARIF SÉJOUR

2199 €



14 JOURS / 13 NUITS
DU 9 AU 22 JUILLET*



TRANCHE D'ÂGES :
JEUNES DE 14 À 17 ANS



HÉBERGEMENT :
SOUS TENTES



**RDV À L'AÉROPORT DE NANTES
OU PARIS TRANSPORT POSSIBLE TRAIN/
MINIBUS/ CAR**

AU DÉPART D'ANGERS (49)
POUR NANTES SUPPLÉMENT TARIF : 30€ (A/R)
AU DÉPART D'ANGERS (49)
POUR PARIS SUPPLÉMENT TARIF: 45€ (A/R)



VOL ALLER AU DÉPART DE NANTES OU
PARIS POUR BASTIA OU CALVI
VOL RETOUR AU DÉPART BASTIA OU
CALVI POUR NANTES OU PARIS

***DATES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
MODIFIÉES SELON LE TRAFIC AÉRIEN**



Le grand air
Les découvertes
La nature



SÉJOUR SPORT ET CULTURE

réf. SPORT

UN SÉJOUR PROCHE DE LA NATURE POUR VIVRE
UNE AVENTURE INOUBLIABLE

PROGRAMME

Les Francas de la Mayenne vous proposent un séjour nature, sport et culture dans un cadre idéal avec un site d'exception de la base de loisirs de Saint Céneré qui se trouve au cœur de la Mayenne, proposant de multiples activités ludiques, sportives et de découvertes.

ACTIVITÉS



SPORT ET CULTURE



SPÉLÉO



BAIGNADE



ESCALADE



MUSÉE DES GROTTES DE SAULGES



VEILLÉES

TARIF SÉJOUR

349 €

Saulges (53)



5 JOURS / 4 NUITS

DU **14 AU 18 JUILLET** POUR LES
ENFANTS DE **8 À 11 ANS**

DU **21 AU 25 JUILLET** POUR LES
ENFANTS DE **12 À 14 ANS**

DU **28 JUILLET AU 01 AOUT**
POUR LES ENFANTS DE **14 À 17 ANS**



TRANCHE D'ÂGES :
ENFANTS DE **8 À 17 ANS**



HÉBERGEMENT :
HÉBERGEMENT SOUS TENTES
EN CAMPING



**TRANSPORT EN TRAIN CAR
OU MINIBUS**





Le grand air
La Bretagne
L'océan



SÉJOUR MER

réf. BREST

Brest (29)

UN SÉJOUR À LA MER POUR FAIRE LE PLEIN D'AVENTURES ET DE DÉCOUVERTES !

PROGRAMME

Les Francas de la Mayenne vous proposent un séjour à la mer dans un camping de la ville de Brest qui se trouve au cœur de la Bretagne. Le séjour proposent de multiples activités ludiques, sportives et de découvertes tournées autour de l'océan.

ACTIVITÉS



SPORT



ACTIVITÉS NAUTIQUES



BAIGNADE



DÉCOUVERTE DU LITTORAL



SCIENCES /FABRICATION



VEILLÉES



5 JOURS / 4 NUITS

DU 4 AOUT AU 8 AOUT



TRANCHE D'ÂGES :
ENFANTS DE **14 À 17 ANS**



HÉBERGEMENT :
HÉBERGEMENT SOUS TENTES
EN CAMPING



TRANSPORT EN TRAIN CAR
OU MINIBUS

TARIF SÉJOUR

469 €

L'écologie
Le grand air
La nature



SÉJOUR LES TRAPPEURS DU BOIS GAMATS

réf. ÉCOLOGIE

UN SÉJOUR PROCHE DE LA NATURE ET DES ANIMAUX
POUR VIVRE UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE

Laval (53)

PROGRAMME

Les Francas de la Mayenne vous proposent un séjour nature et découverte dans un cadre idéal avec un site d'exception de l'Asinerie du Bois Gamats de Laval qui se trouve au cœur de la Mayenne, proposant de multiples activités ludiques, sportives et de découvertes.

ACTIVITÉS



100% VÉLO



CONSTRUCTION CABANE



1 NUIT À LA BELLE ÉTOILE



PANIER LÉGUME BIO



ACTIVITÉS AVEC LES ANIMAUX



VEILLÉES

5 JOURS / 4 NUITS

DU 11 AU 15 AOÛT POUR LES
ENFANTS DE 8 À 11 ANS

DU 18 AU 22 AOÛT POUR LES
ENFANTS DE 12 À 14 ANS

DU 25 AU 29 AOÛT POUR LES
ENFANTS DE 8 À 11 ANS



TRANCHE D'ÂGES :
ENFANTS DE 8 À 14 ANS



HÉBERGEMENT :
HÉBERGEMENT SOUS TENTES
EN CAMPING



TRANSPORT EN TRAIN CAR
OU MINIBUS

TARIF SÉJOUR

349 €



les
COLOS
d'été francas

Pour partir en colo d'été Francas

RÉSERVATION EN 4 ÉTAPES



RÉSERVATION

Remplir le bulletin de réservation en page 33/34 en fonction de la structure et nous l'envoyer par e-mail ou par courrier.



RÉCEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Nous vous retournons un dossier par mail ou par courrier postal à compléter et à renvoyer aux Francas – 29 rue Chef de Ville – 49100 ANGERS accompagné des 30 % d'arrhes du séjour, équivalent à la confirmation de la réservation.



CONFIRMATION

A réception du dossier et des arrhes, les Francas vous confirmeront l'inscription de votre enfant ou jeune par mail.



SOLDE ET DÉPART

40 jours avant le départ en séjour, les Francas vous adresseront la facture du solde à payer. Il ne reste plus qu'à préparer les valises.

À RETOURNER AUX FRANCAS 49
francas49@francas-pdl.asso.fr

PARTICIPANT ENFANT/JEUNE

NOM

PRÉNOM

FILLE

GARÇON

DATE DE NAISSANCE

SI SÉJOUR À L'ÉTRANGER

NATIONALITÉ

NUMÉRO C.I.
OU PASSEPORT

PARENTS

NOM

TÉL MOBILE 1

TÉL MOBILE 2

TÉL AUTRE

E-MAIL

À COMPLÉTER SI STRUCTURE DE RATTACHEMENT

STRUCTURE DE RATTACHEMENT

RÉFÉRENT ÉDUCATIF

TÉL

MAIL

ADRESSE DE FACTURATION

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

LE SÉJOUR

RÉF. DU SÉJOUR

DATES

RDV SUR
PLACE

OU OPTION TRANSPORT
AU DÉPART DE ...

SUPPLÉMENT
TARIF

À RETOURNER AUX FRANCAS A LA COUDRE, CHEMIN DE LA COUDRE - 53260 ENTRAMMES
francas53@francas-pdl.asso.fr

PARTICIPANT ENFANT/JEUNE

NOM

PRÉNOM

FILLE

GARÇON

DATE DE NAISSANCE

SI SÉJOUR À L'ÉTRANGER

NATIONALITÉ

NUMÉRO C.I.
OU PASSEPORT

PARENTS

NOM

TÉL MOBILE 1

TÉL MOBILE 2

TÉL AUTRE

E-MAIL

À COMPLÉTER SI STRUCTURE DE RATTACHEMENT

STRUCTURE DE RATTACHEMENT

RÉFÉRENT ÉDUCATIF

TÉL

MAIL

ADRESSE DE FACTURATION

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

LE SÉJOUR

RÉF. DU SÉJOUR

DATES

RDV SUR
PLACE

OU OPTION TRANSPORT
AU DÉPART DE ...

SUPPLÉMENT
TARIF

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente et conditions annulation
(décret juin 1994 organisation) disponibles en page 30 et 31 de ce catalogue

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

LES FRANCAS DU MAINE-ET-LOIRE

SÉJOURS DE VACANCES ANNÉE 2024

PRÉAMBULE

Les Francas du Maine-et-Loire et de la Mayenne sont des associations départementales à but non lucratif rattachées à la Fédération Nationale des Francas, reconnue d'utilité publique, située à ANGERS et à ENTRAMMES.

Les conditions particulières de vente des Francas 49 et 53 s'appliquent dans le cadre de la réglementation française en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2018 et notamment des articles L.211-1 et suivants et R.211-1 et suivants du code du Tourisme. Elles sont mises à disposition des participants, avant tout engagement de leur part et complètent l'information préalable visée à l'article R.211-4 du code du Tourisme, outre les fiches descriptives des prestations et dans certains cas, les conditions particulières de paiement et d'annulation notamment, spécifique à certain produits et prestations. Dans cette dernière hypothèse, les conditions spécifiques signalées sur le descriptif préalable du produit prévaudront sur le texte général des présentes conditions particulières de vente.

En validant l'inscription du participant, le responsable légal reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations choisies. Le défaut d'acceptation de tout ou partie des présentes conditions par le responsable légal aura pour effet sa renonciation à tout bénéfice des prestations proposées par les Francas 49. Les présentes conditions particulières de vente sont à jour dès leur publication et annulent et remplacent toute version antérieure.

1 – PRIX

Les prix indiqués s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Ils comprennent l'ensemble des prestations suivantes : l'hébergement en pension complète (à compter du diner du premier jour jusqu'au déjeuner du dernier jour, attention: des ajustements peuvent être opérés, notamment pour les séjours à l'étranger, en fonction du trafic aérien), l'encadrement, l'accès à l'ensemble des activités pendant le séjour (les activités proposées au catalogue sont envisageables à condition de leur disponibilité au moment de la réservation). Les prix ne comprennent pas: le transport pour se rendre au lieu de départ du séjour (sauf en cas d'option complémentaire), l'assurance multirisque et l'argent de poche des participants. Les prestations non utilisées ne donneront pas lieu à remboursement.

2 – CONCLUSION DE LA RÉSERVATION

Association Départementale Les Francas du Maine et Loire - Les Francas de Mayenne
29, rue chef de ville – 49100 ANGERS - Tél : 02 41 48 02 03 - E-mail : francas49@francas-pdl.asso.fr - site internet : www.francaspaysdelaloire.fr
Chemin de la Coudre - 53260 ENTRAMMES - Tél : 02 43 01 79 69 - E-mail : francas53@francas-pdl.asso.fr - site internet : www.francaspaysdelaloire.fr

Membre de la fédération nationale des Francas, fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles. Reconnue d'utilité publique. Complémentaire de l'Enseignement public et agréée par les ministères de l'Éducation nationale, et de la Jeunesse et des Sports. La réservation d'un séjour doit être effectuée, impérativement par la signature du bon d'inscription ou du bon de commande détaillant la prestation et le prix estimé. Avant la conclusion du bon d'inscription et ou du bon de commande, les Francas préviendront la personne responsable de toute modification requise pour l'organisation en raison des changements de disponibilités, hébergements, transport... La confirmation du bon d'inscription ou du bon de commande sera effective après accord et confirmation des Francas, accompagné du versement des arrhes ou d'un bon de commande du montant total (prix du séjour augmenté, le cas échéant, du prix du transport et des éventuelles options) Ces arrhes ne peuvent être remboursés en aucun cas. Pour les organisations publiques ou privées le devis fourni est un document de valeurs légale et commerciale et engage les deux parties à respecter son contenu. Le solde du séjour doit ensuite être intégralement réglé au plus tard 30 jours avant le premier jour du séjour. Pour les réservations de dernière minute, la confirmation doit être faite par téléphone et confirmée par mail, l'ensemble du coût du séjour doit être réglé directement par virement bancaire avec envoi de la confirmation par mail à francas49@francas-pdl.asso.fr ou francas53@francas-pdl.asso.fr

3- CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Les Francas adressent aux participants les confirmations d'inscription et les convocations de départ par voie de courriels (à l'adresse courriel donnée par le client ou la famille lors de l'inscription).

4 – MODIFICATION DE LA RÉSERVATION DU SÉJOUR, DU TRANSPORT OU D'UNE OPTION PAR LE PARTICIPANT

DÉLAI	ANNULATION DU SÉJOUR DE LA PART DU PARTICIPANT (SÉJOUR + TRANSPORT + OPTIONS)	MODIFICATION DU SÉJOUR PAR UN SÉJOUR ÉQUIVALENT (PRIX DU SÉJOUR SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU SÉJOUR INITIALEMENT RÉSERVÉ)	ANNULATION D'UNE OPTION SEULE
PLUS DE 90 JOURS AVANT LE 1 ^{ER} JOUR DU SÉJOUR	30 % du prix total (montant des arrhes)	40 € (frais administratifs)	Sans frais
ENTRE 50 ET 89 JOURS AVANT LE 1 ^{ER} JOUR DU SÉJOUR	30 % du prix total	40 € (frais administratifs)	Sans frais
ENTRE 21 ET 49 JOURS	50 % du prix total	Correspond à une annulation (50 % du prix total)	100 % du prix de l'option
ENTRE 8 ET 20 JOURS	75% du prix total	Correspond à une annulation (75 % du prix total)	100 % du prix de l'option
7 JOURS OU MOINS	100% du prix total	Correspond à une annulation (100 % du prix total)	100 % du prix de l'option

En cas de changement de séjour, de transport ; annulation de séjour, de transport et d'options, ils occasionneront les frais suivants de la part du participant :

Tout séjour commencé sera dû en totalité, peu importe le motif de départ, médical, disciplinaire ou de convenance personnelle. Attention : en cas de rapatriement d'un participant, l'ensemble des frais de rapatriement sont à la charge du participant.

5 – MODIFICATION DE LA RÉSERVATION DU SÉJOUR, DU TRANSPORT OU D'UNE OPTION PAR LE PARTICIPANT

Les Francas se réservent le droit d'annuler un séjour si le nombre de participants est inférieur à 12, ou d'en modifier le contenu ou les caractéristiques (activités, visites, itinéraires, compagnies aériennes, ...) si des raisons climatiques ou matérielles l'y obligent. Dans ce cas, et sauf cas de force majeure, nous vous prévenons par courrier au moins 20 jours avant le début du séjour (sauf si l'inscription est effectuée moins de 20 jours avant le début du séjour) et nous nous efforçons de vous proposer une solution de remplacement. Si aucune solution de remplacement ne vous convient, les Francas vous remboursent intégralement et immédiatement les sommes versées. Si pour une raison de force majeure ou d'organisation, l'une des prestations constituant un élément substantiel du séjour (prestations d'animations décrites explicitement sur la page du séjour) ne pouvait être effectuée ou proposée au participant, il sera proposé d'autres prestations en substitution.

6 – ASSURANCES

Les Francas ont souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie MAIF qui couvre l'ensemble de ses activités.

7 – DROIT À L'IMAGE

Pendant le séjour, les participants pourront être filmés ou photographiés, pour notamment mettre en ligne des photos sur le site internet des Francas et sur les réseaux sociaux. En cas de demande des familles, les Francas s'engagent à retirer dans les plus brefs délais toute photo ou vidéo qui aurait publié sur son site internet ou sur les réseaux sociaux. Vous pouvez également, lors de l'inscription, spécifier, dans le bon d'inscription, votre accord ou non concernant le droit à l'image.

8 – SANTÉ, FRAIS MÉDICAUX

Le responsable légal du participant s'engage à télécharger, à imprimer, à remplir et à remettre aux Francas, en amont du premier jour du séjour, la fiche sanitaire de liaison du participant, dûment complétée. Ils acceptent par avance qu'en cas d'urgence, les dispositions appropriées (hospitalisation, intervention chirurgicale,...) puissent être prises par les Francas. Les frais de consultation chez le médecin et en pharmacie sont systématiquement avancés par le directeur du séjour. Pour les autres frais médicaux, les familles sont directement facturées par les établissements. Dans certains cas, les équipes des Francas peuvent avancer les frais (à l'étranger par exemple). Dès lors que des frais sont engagés, il sera demandé au responsable légal de procéder au remboursement dès le retour des participants (en aéroport, à la gare ou par demande expresse des services administratifs des Francas). En inscrivant un participant à un séjour des Francas, le responsable légal accepte par avance de rembourser, dès la fin du séjour, l'intégralité des sommes avancées. Si le participant a une allergie importante, est en situation de handicap ou des problèmes de santé qui peuvent s'avérer sérieux, vous devez absolument le préciser dans la fiche sanitaire de liaison, les Francas reprendront contact avec vous pour mettre en oeuvre un suivi de santé spécialisé. En fonction de la spécificité de la pathologie et des contraintes liées à l'organisation de certains de nos séjours, les Francas se réservent le droit de ne pas accueillir le participant ou de lui proposer une solution de participation alternative.

9 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SÉJOUR

Pour le bon déroulement de nos séjours, les participants s'engagent à respecter le règlement intérieur spécifique du séjour sur lequel ils sont inscrits. Pour les séjours 14/17 ans, la prise en compte du règlement et la signature du jeune est obligatoire sur le règlement intérieur avant le départ. Dans le cas où la direction du séjour constate qu'il ne peut plus assumer la responsabilité d'un participant dont le comportement gêne l'organisation du collectif de participants, que son comportement aurait des conséquences sur la bonne organisation du séjour, ou que sa sécurité ou que la sécurité des autres participants pourraient être mise en danger par son comportement, les Francas s'autorisent à prendre la décision d'un rapatriement. Dans ce cas-là, les Francas prendront contact avec son responsable légal pour expliquer les faits de la décision et organiseront son rapatriement. L'ensemble des frais relatifs au rapatriement seront facturés au responsable légal. Il en sera de même suite à la demande d'un participant de quitter le séjour ou suite à la demande de son responsable légal.

10 – RÉSERVE DES FRANCAS

Notre responsabilité ne pourra être engagée pour tout événement de force majeure. D'autre part, nous ne saurions être tenus responsables dans le cas de vols, oublis ou pertes d'objets détenus par le participant pendant le voyage et au cours du séjour (y compris les documents d'identité). En cas de perte ou de vol d'objets placés sous la surveillance de l'équipe d'animation, le dédommagement offert par les Francas ne pourra se faire que sur présentation de justificatifs des objets concernés. Nous demandons de respecter scrupuleusement le trousseau transmis à l'inscription pour limiter les effets personnels « inutiles » sur nos séjours.

Les Francas ne pourront être tenus responsable des changements d'horaires imposés par les compagnies de transport et les gares. Les familles ne peuvent prétendre à un dédommagement de ce fait. Si une autorité administrative émettait des réserves sur la possibilité d'utiliser les locaux d'un centre de vacances pour accueillir du public, ou encore si un événement quelconque survenait affectant la sécurité potentielle des groupes à accueillir, les Francas pourraient décider l'annulation immédiate du séjour et pourraient, soit rembourser les sommes reçues, soit proposer un autre séjour en substitution.

Les Francas se réservent le droit de refuser une inscription si le participant ne remplit pas les conditions exigées pour le séjour. Chaque enfant doit être autonome et dans un état de santé compatible avec les déplacements et les activités proposées. Pour participer à un séjour se déroulant totalement ou en partie à l'étranger, le participant doit être en possession de certains documents administratifs. Les Francas ne pourront être tenus pour responsable si le jeune ne pouvait franchir une frontière. L'absence des documents administratifs nécessaires n'est pas un motif d'annulation et n'entraîne pas de remboursement pour les familles. Le participant doit se présenter au point de rendez-vous et à l'heure qui lui est indiquée dans la convocation de départ. En cas de non-respect de ces consignes ayant pour conséquence l'impossibilité de prendre le départ, le participant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement. Pour toute inscription sur un séjour à l'étranger, la famille est invitée à consulter la rubrique "Conseil aux voyageurs" du site Internet du Ministère des Affaires Étrangères avant l'inscription et avant le séjour pour prendre connaissance des éventuels risques identifiés dans le pays de destination. doit se présenter au point de rendez-vous et à l'heure qui lui est indiquée dans la

convocation de départ. En cas de non-respect de ces consignes ayant pour conséquence l'impossibilité de prendre le départ, le participant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement. Pour toute inscription sur un séjour à l'étranger, la famille est invitée à consulter la rubrique "Conseil aux voyageurs" du site Internet du Ministère des Affaires Étrangères avant l'inscription et avant le séjour pour prendre connaissance des éventuels risques identifiés dans le pays de destination. doit se présenter au point de rendez-vous et à l'heure qui lui est indiquée dans la convocation de départ. En cas de non-respect de ces consignes ayant pour conséquence l'impossibilité de prendre le départ, le participant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement. Pour toute inscription sur un séjour à l'étranger, la famille est invitée à consulter la rubrique "Conseil aux voyageurs" du site Internet du Ministère des Affaires Étrangères avant l'inscription et avant le séjour pour prendre connaissance des éventuels risques identifiés dans le pays de destination.

11 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées lors de la réservation ont pour finalité le traitement de la commande et la gestion de la réservation. Elles peuvent également être utilisées, avec accord des participants, à des fins de communication commerciale. Les Francas peuvent être amenés à stocker, traiter ces informations et /ou à les transférer à des services internes ou à des tiers (tels que assurances, compagnies de transport, sous-traitants...) qui ne pourront accéder à ces données que pour les besoins liés à la commande et aux prestations afférentes. Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Elles sont traitées en conformité avec le règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 « RGPD ». Le public à la possibilité d'exercer son droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression sur ces données personnelles gratuitement par mail à francas49@francas-pdl.asso.fr ou francas53@francas-pdl.asso.fr

12 – RÉCLAMATIONS ET LITIGES

La structure ou le public doit signaler sur place au contact représentant les Francas toute non-conformité constatée ; à défaut de signalement, la demande d'indemnisation pourra être réduite ou rejetée. Toute réclamation relative à une prestation ou à un séjour doit être adressée accompagnée de pièces justificatives dans un délai de trois mois après la fin du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Les Francas du Maine et Loire - 29 rue Chef de Ville - 49100 ANGERS et Les Francas de la Mayenne - Chemin de la Coudre - 53260 ENTRAMMES
Information sur la gestion de vos données personnelles La législation impose certaines exigences au titre desquelles vos données sont obligatoirement traitées. Ces traitements sont réalisés sur le fondement juridique des textes les imposants et notamment le code des assurances ou le code monétaire et financier. Nous utilisons vos données pour :

- L'identification et la connaissance de la clientèle lorsque celles-ci sont requises
- Le respect de la réglementation en matière de devoir de conseil
- La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- La réalisation de déclarations obligatoires auprès des autorités et administrations publiques
- La réponse aux demandes de tiers autorisés notamment en cas de réquisitions judiciaires légalement formées ou de demande de communication

Ces traitements sont mis en oeuvre de façons différentes en fonction du régime juridique applicable à chaque situation.

Nous ne vendons jamais vos données personnelles.

Vos données ne sont destinées qu'aux personnes qui par leurs missions ou fonctions peuvent légitimement traiter vos données en fonction des finalités décrites précédemment. Vos données personnelles sont destinées à l'association des Francas et ses éventuels sous-traitants, partenaires ou prestataires lorsqu'ils participent à la réalisation des finalités pour lesquelles vos données sont collectées, dans le cadre de la souscription et l'exécution de vos contrats ou des services que vous utilisez. Pour certaines données, les destinataires peuvent aussi être des organismes professionnels, médiateurs professionnels, organismes publics habilités

Durée de conservation de vos données personnelles et leur localisation

La durée de conservation de vos données personnelles varie en fonction des finalités pour lesquelles vos données sont traitées et des contrats ou services que vous utilisez. Elle peut également résulter d'obligations légales de conservation. Dans le cadre de la prospection commerciale, vos données sont conservées pour une durée de trois ans maximum après le dernier contact ou fin de la relation contractuelle. Vos données sont traitées et conservées en France.

les
COLOS
d'été francas

du Maine-et-Loire

les francas

L'éducation en mouvement !

Les Francas du Maine-et-Loire
27, 29 rue Chef de ville - 49 100 Angers
francas49@francas-pdl.asso.fr - 02 41 48 02 03
www.francaspaysdelaloire.fr



de la Mayenne

les francas

L'éducation en mouvement !

Les Francas de la Mayenne
La Coudre - Chemin de la Coudre - 53 260 Entrammes
francas53@francas-pdl.asso.fr - 02 43 01 79 69
www.francaspaysdelaloire.fr

